



Compte rendu



COMITE TECHNIQUE DE RESEAU TERRE DU 12 JUIN 2018

le dernier de la mandature

Le dernier CTR de la mandature s'est déroulé, mardi 12 juin 2018, sous la présidence du Général Directeur des Ressources Humaines de l'Armée de Terre WATTECAMPS qui a annoncé, dès sa prise de parole, qu'il quittait ses fonctions début juillet.

Dans son préambule, le Général Directeur a fortement insisté sur le plaisir qu'il avait eu à présider ces CTR et plus particulièrement lors de la venue du CEMAT. Il a également souligné son attachement au dialogue social notamment dans le cadre des rencontres formalisées. Le Général a, enfin, fait part de son satisfecit quant à l'évolution des recrutements d'agents civils tout au long de son mandat.

D'autres « annonces » concernant la formation, l'enveloppe du CIA passée à 20 M€ et autres évolutions des métiers dans le cadre de la mise en œuvre du système d'arme « SCORPION » seront développées en cours de séance.

A l'issue de la lecture des déclarations liminaires (*FO en pièce jointe*), le PV du dernier CTR a été soumis à l'approbation des représentants du personnel.

Force Ouvrière s'est abstenue.

ARRÊTÉ D'ORGANISATION

L'arrêté portant organisation de la DRHAT, suite à un redéploiement de certaines charges de gestion, n'a pas déchaîné les passions.

Force Ouvrière s'est abstenue lors du vote.

SCORPION

Le « dossier SCORPION » a été présenté en deux temps :

- Un film d'animation, réalisé par « THALES » a exposé le déploiement sur le terrain du système d'arme « SCORPION » et notamment la mise en œuvre des moyens de liaisons *Vétronique*, *SDICS* et *Radio-contact*.
- Une présentation des enjeux futurs et de la transformation capacitaire de l'Armée de Terre.

Force Ouvrière note que si « le changement d'époque » et les technologies nouvelles rythment l'activité militaire, l'homme doit rester au cœur du dispositif et de la décision.

Cette évolution technologique devra également se garantir les moyens de formations des agents et notamment des civils en charge de la maintenance dans le cadre de l'évolution des métiers.

Enfin, Force Ouvrière exprime sa satisfaction à l'annonce d'un programme ambitieux de création de nouvelles infrastructures (création à Bourges d'un bâtiment d'instruction dédié et création de bâtiments de remisage sur les sites de maintenance) mais aussi de rénovation d'infrastructures existantes, programme qui permettra aux agents de retrouver de meilleures conditions de travail dans un environnement laissé à l'abandon depuis trop longtemps dans bon nombre d'organismes.

La possibilité d'une « réinternalisation » de la supply chain à l'Armée de Terre a été brièvement évoquée.

✚ ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Les élections professionnelles de fin d'année ont donné lieu à un rappel de certaines règles dont la représentativité paritaire « femme-homme ».

Pour Force Ouvrière, il est indispensable que les employeurs soient également au rendez-vous du 6 décembre prochain notamment en termes d'aide technique au bon déroulement de la journée électorale mais aussi en s'abstenant de toute activité qui pourrait détourner les agents de l'objectif principal de cette journée, à savoir les élections.

✚ COMALAT ET FORMATION

Un énième point de situation sur la formation des ouvriers de l'état « spécialité aéro » a été présenté par le représentant du COMALAT.

Décidément, ce dossier aura donc fait couler beaucoup d'encre et coûté beaucoup d'énergie et de temps à tout le monde, la présentation allant jusqu'à faire un parallèle entre le cursus des études de médecine et la formation d'un ouvrier de maintenance aéro... Surprenant !!!

Au final, si une VAE n'est pas envisageable en tant que telle dans les métiers de l'aéronautique, tout comme un infirmier ne se transforme pas en médecin, l'administration étudie la reconnaissance de diplôme de l'éducation nationale qui permettrait de réduire le temps de formation sans pour autant l'exclure dans son intégralité. Une correspondance entre les formations externes détenues par l'agent et la formation interne indispensable à l'exécution des tâches est à l'étude.

C'est finalement ce que Force Ouvrière réclame depuis plus de trois ans.

Suite à l'intervention de Force Ouvrière sur le faible nombre de places (une seule) dévolu aux personnels civils pour la mise en formation « FAMA », le COMALAT a décidé de prioriser dorénavant les formations des ouvriers de l'Etat.

Force Ouvrière a exprimé sa satisfaction sur ce sujet. Il n'en demeure pas moins que si, seule la nécessité de suivre cette formation permet à l'agent d'exercer pleinement son métier de maintenancier aéro, elle ne peut être exigée ni rendue obligatoire et aucun agent ne peut être privé de ses droits, notamment à l'avancement, parce qu'il ne serait pas détenteur de ladite formation. Le bon sens et la sagesse auront enfin pris le dessus dans ce dossier.

✚ RESTRUCTURATION

Si les restructurations ont certes diminué en nombre, force est de constater que chaque fermeture entraîne son lot de difficultés et le détachement du Mans n'échappe pas à cette logique.

Alors que le détachement fermera définitivement ses portes le 30 juin prochain, 3 agents ont été déclarés « **NUP** » (Non Utilement Positionnable). En clair, des agents qui ne serviront plus à rien !!!

Au-delà de l'acronyme quelque peu « barbare et réducteur », il est absolument inadmissible que des agents soient laissés pour compte quelles qu'en soient les raisons, y compris les difficultés qu'ils rencontrent dans leur reclassement.

Force Ouvrière rappelle que les agents sont les premières victimes et non les acteurs des restructurations et que le commandement n'a d'autre alternative que d'assurer la sécurité physique et psychique de ses administrés, à bon entendre.....

✚ FORMATION PROFESSIONNELLE

Le bilan de formation professionnelle montre une augmentation constante du nombre de jours de formation alors qu'on peut noter une baisse du volume de stagiaire.

Force Ouvrière interpelle l'administration sur certains refus de prise en compte financière par « l'employeur-terre » des demandes de formation qualifiante certains gestionnaires allant jusqu'à renvoyer les agents vers les CMG pour prise en compte....

L'administration s'est engagée à clarifier la situation.

Une situation inhabituelle rencontrée de plus en plus régulièrement se dessine, suite à la mise en place du Compte Personnel de Formation (CPF) qui, contrairement au DIF, n'est plus du seul ressort de l'agent et tendrait à inciter les employeurs à obliger les agents à utiliser le CPF pour des formations métiers.

Pour Force Ouvrière, le CPF doit rester à la seule main de l'agent car c'est bien un droit individuel. La formation continue doit rester le principal vecteur qui permette aux agents une évolution tant en termes de technicité et de qualification qu'en matière de parcours professionnel voire d'accompagnement dans le cadre de restructurations.

RECRUTEMENT

Le sujet qui focalise toutes les attentions depuis plus d'une décennie demeure le recrutement. En effet, la pyramide des âges associée à l'absence d'une véritable politique de recrutement ont fortement grevé les effectifs des dernières années. Alors certes, l'annonce de près de 700 postes proposés au recrutement pour 2018 dont 188 ouvriers de l'Etat, pourrait présager d'une embellie, si le flux sortant des départs naturels ne s'accélérait pas.

Pour Force Ouvrière seule une augmentation régulière du volume des recrutements garantira la capacité d'assurer le soutien tant technique qu'administratif aux forces engagées par l'Armée de Terre dans ses missions.

Le recrutement dans le vivier des apprentis doit également être poursuivi car il reste le gage d'une intégration et d'une adaptation à l'environnement plus aisée et plus rapide. Plus de 160 contrats d'apprentissage sont à pourvoir en 2018.

En complément de ce plan de recrutements, 163 fiches de poste ont été basculées de la BNE sur la BIEP.

La représentante apparentée FO demande si avant de s'engager dans cette démarche de recrutement par voie de détachement, la DRHAT s'est bien assurée que tous ses agents qui ont obtenu une promotion par changement de grade et/ou de corps ont bien bénéficié d'une affectation sur des postes

correspondants à leur nouveau niveau de responsabilités.

L'administration assure que tel est le cas...

CIA

Les travaux sur le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) ont été présentés. L'administration semble satisfaite de la disparition des groupes de répartition entraînant ainsi plus d'équité.

Force Ouvrière reste sur sa réserve attendant la poursuite de l'effort entamé.

La note de la campagne CIA émise par la DRHMD ainsi que le document synthèse élaborés seront, à la demande de FO, adressés à tous les membres du CTR.

CONCLUSION

Un dernier CTR à l'image de la dégradation du dialogue social qui a rythmé cette mandature et qui s'installe au quotidien dans les relations entre représentants des personnels et commandement.

Le dialogue social rénové, issu des accords de Bercy a définitivement montré ses limites. L'objectif du prochain DRHAT sera de restaurer la confiance et la communication avec les représentants des personnels.

Paris, le 14 juin 2018



Élections professionnelles du 6 décembre 2018

Le syndicat LIBRE, INDÉPENDANT et REVENDICATIF





CTR TERRE du 12 juin 2018

DECLARATION LIMINAIRE FORCE OUVRIERE

Mon Général,

Pour ce premier CTR de l'année et peut être dernier CTR de la mandature, nous avons dû faire, à Force Ouvrière, un véritable effort pour participer à l'instance de dialogue social du premier « grand employeur » de notre ministère, dialogue dont seul le qualificatif reste social quand on voit le peu d'intérêt, porté par les têtes de chaînes (SMITER, COMMF, COMALAT etc) qui n'ont même pas daigné, comme ce fut toujours le cas par le passé pour deux d'entre elles du moins, recevoir en bilatérale préparatoire les mandats des organisations syndicales représentatives. Pour Force Ouvrière ce n'est ni plus ni moins que de l'indifférence teintée de mépris à l'encontre des représentants du personnel.

Certes, si comme ce fut le cas pour la bilatérale « officielle » à ce CTR qui s'est déroulée quasiment il y a trois mois, et pour laquelle on nous avait invités à poser des questions, sans jamais apporter de réponses malgré nos relances, alors oui, ces bilatérales deviennent effectivement inutiles et obsolètes, entraînant le CTR lui-même dans une obsolescence de fait. Il ne restera donc plus qu'à définir, pour la prochaine mandature, le cadre dans lequel se pratiquera un vrai dialogue social à l'Armée de Terre.

Il est vrai que les CTR se suivent, se ressemblent à tel point que les mêmes problématiques se retrouvent remises à l'ordre du jour CTR après CTR. Comment ne pas ressentir une forme de lassitude, voire d'ennui, devant le piètre contenu de votre ordre du jour, pour un rendez-vous qui se veut être la grand-messe biannuelle de la communication et du dialogue.

Le dialogue social à l'Armée de Terre est devenu mièvre, inconsistant et sans aspérité, il a surtout pris la forme que vous et vos subordonnés vouliez lui donner. Ce sera sans doute une marque de fabrique qui sera citée en exemple de platitude.

Le dernier CTR de décembre avait laissé naître un espoir de voir enfin redécoller le dialogue social à l'Armée de Terre, hélas, une fois de plus les tergiversations des uns et les atermoiements des autres auront étouffé dans l'œuf l'illusion d'une véritable communication partagée. Nous en voulons pour preuve les derniers rebondissements dans l'affaire de l'intégration d'un certain nombre d'agents dans des CAO suite à la réorganisation de l'Armée de Terre, intégration qui aujourd'hui met en difficultés tant les chefs d'établissements que les élus de ces CAO. Force Ouvrière vous avait, à de multiples reprises mis en garde sur les risques de cette manœuvre et sur les difficultés à venir, mais comme il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut entendre, vous avez fait fi de nos propositions et pris des décisions qui aujourd'hui posent à la fois des problèmes de forme, de fond et de droit.

Force Ouvrière a toujours soutenu que le dialogue social sera à l'image de ce que le commandement voudra bien en faire. Il est regrettable de constater, qu'au-delà d'avoir eu raison, pour Force Ouvrière, le sentiment d'abandon de tout dialogue de votre part, n'en est que plus consternant.

Paris le 12 juin 2018